

## Revalorisations Ségur et surcoûts dus au Covid: le ministère réaffirme son soutien aux Ehpad

---

Article 25/03/2021

*Versement des revalorisations salariales prévues par le Ségur de la santé en Ehpad privés, compensations des surcoûts générés par la crise sanitaire... alors que des fédérations d'Ehpad réclament des réponses précises au ministère délégué à l'autonomie, son cabinet a réaffirmé auprès de Gerontonews "l'engagement financier de l'Etat" sur ces sujets.*

Les réunions hebdomadaires entre Brigitte Bourguignon et les fédérations d'Ehpad [se concentrent sur la gestion de la crise sanitaire et de la stratégie vaccinale](#), et laissent peu "d'espace de dialogue" pour les autres préoccupations des gestionnaires, a rapporté Clémence Lacour ce 25 mars auprès de Gerontonews, au lendemain d'une session avec la ministre.

Ainsi, la responsable des relations institutionnelles au sein de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) a indiqué que [les inquiétudes récemment remontées par plusieurs fédérations](#) dans des courriers sur les revalorisations du Ségur en Ehpad privés et sur les compensations concernant les surcoûts et pertes de recettes dus à la crise sanitaire n'avaient pas été abordées le 24 mars.

Interrogé ce jour par Gerontonews, le cabinet de la ministre déléguée à l'autonomie a répondu sur le Ségur que, "consciente de la nécessité de soutenir financièrement les établissements, Brigitte Bourguignon enverra, avec Olivier Véran [ministre des solidarités et de la santé], un courrier à toutes les fédérations des Ehpad pour les rassurer sur l'engagement financier de l'Etat à leur endroit, donnant corps au principe du 'quoi qu'il en coûte'", la formule utilisée par Emmanuel Macron en 2020.

### "Une nouvelle enquête" bientôt lancée sur les surcoûts et pertes de recettes

Concernant la compensation des surcoûts et pertes de recettes, la ministre s'était début février [réengagée pour 2021](#), et avait annoncé des réponses à venir pour combler des trous remontés, sur 2020, par les fédérations, mais n'est pas depuis revenue sur le sujet.

Dans leur courrier du 5 mars adressé aux ministres, les fédérations évoquent la période "du 1er septembre au 17 octobre" 2020 pour les surcoûts, et "du 12 juillet au 17 octobre pour les pertes de recettes hébergement".

Le cabinet de Brigitte Bourguignon a répondu à Gerontonews ce 25 mars que "la compensation des surcoûts en Ehpad a été organisée sur la base des périodes d'état d'urgence sanitaire. Le bilan de la compensation de la 1re vague (1er mars au 31 août 2020) s'élève à 500 millions d'euros. Le bilan de la compensation de la 2e vague (17 octobre au 31 décembre) s'élève à 400 millions d'euros." Il n'évoque pas les pertes de recettes.

Les fédérations réclament aussi "une anticipation de la prise en compte des impacts financiers liés à la crise Covid pour l'année 2021 dans la future instruction budgétaire".

"L'engagement de l'Etat pour les établissements ne s'arrête pas au 31 décembre", a répété le cabinet à Gerontonews, ajoutant qu'"une enquête nouvelle, selon des modalités similaires aux deux dernières, sera lancée prochainement afin de couvrir les surcoûts, mais également les pertes de recettes et la campagne de vaccination".

## Des "SOS" de certains gestionnaires sur la campagne budgétaire

Enfin, la représentante de la Fnaqpa a évoqué des "SOS" rapportés par certains adhérents "par rapport à la campagne budgétaire, parce que la date butoir du 30 avril arrive et des directeurs et directrices n'ont pas pu boucler leurs ERRD [états réalisés des recettes et des dépenses]".

"A la différence de l'an dernier [...], les délais n'ont pas été desserrés", a-t-elle fait remarquer.

En 2020, étant donné l'urgence sanitaire, [le gouvernement avait mis en place des délais dérogatoires](#) pour alléger les procédures administratives, budgétaires et comptables des établissements.

D'autant que "les cadres normalisés ont bougé" a repris Clémence Lacour, expliquant que cela alourdissait "le travail de remplissage du tableau des effectifs et des rémunérations".

En clair, les gestionnaires doivent désormais donner "le détail du salaire de chaque salarié là où on en avait, avant, de grands blocs", ce qui devient "extrêmement laborieux et chronophage".

Cela serait, selon elle, "lié au désir de surveiller la manière dont vont être attribués les crédits Ségur, mais c'est aux antipodes" de ce que souhaite la Fnaqpa, soit "une confiance a priori, un contrôle a posteriori; et ce n'est pas du tout en harmonie avec l'esprit du CPOM [contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens]".

"On a fait remonter ce problème à la CNSA [Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie], mais on n'a plus tellement de lieux de dialogue pour cela", a-t-elle regretté.

Sollicité sur ce point par Gerontonews, le cabinet de Brigitte Bourguignon n'a pas répondu.

Claire Beziau